

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES  
CENTRE D'ETUDES DE POLITIQUES POUR LE DEVELOPPEMENT



**GENRE ET CREATION DE RICHESSES**

RAPPORT PROVISOIRE

Dakar, le 17 janvier 2005

- les projections dans le futur , plans d'action, objectifs , indicateurs
- évaluation des coûts pour les actions ordinaires et complémentaires et pour l'économie des soins

A chaque étape correspond un des outils s spécifiques

Le tableau suivant donne la répartition des outils suivants les étapes

Etape	Outil correspondant
L'analyse des politiques institutions et processus	Approche des moyens d'existence durable (amed)
L'analyse de la situation de référence, l'identification des principales forces et faiblesses	Grille des 4 R (voir en annexe ) Grille de synthèse des perspectives (voir en annexe )
Les projections dans le futur , plans d'action, objectifs , indicateurs	Grille de synthèse des perspectives
- La proposition d'une méthodologie d'imputation du coût des infrastructures d'allègement des travaux des femmes ,	Utilisation de l'estimation des coûts suivant certains standards (coûts moyens des infrastructures )
- des manque à gagner causés par la non prise en compte des travaux domestiques dans le PIB	Méthode du calcul du PIB par les revenus ( exemple du Bénin , rapport sur le développement humain au Bénin , 1998) budget temps des femmes / coût de prise en charge des animateurs de la case des tout petits (
- la valorisation du temps passé à éduquer les enfants par les femmes pour la société pour l'atteinte des objectifs et leur prise en charge par les différents acteurs ;	cours de formation sur le genre aux responsables de CIGA, coopération japonaise )

## II. LES DIFFICULTES RENCONTREES ET APPRENTISSAGES

3. En ce qui concerne l'expert genre :

Sa tâche a été rendue difficile par le fait que la collecte des données quantitatives était plus exigeante de son côté. L'analyse micro, méso , macro nécessite en plus des contacts avec les structures au niveau central, celles intermédiaire et des organisations à la base. Le démarrage de la rédaction a été plus tardive.

nécessaires actuels. En outre cette institution a mis en place un plan stratégique 2004-2007, dispositif mettant les décideurs et décideuses devant leurs responsabilités. Ce plan s'appuie sur un cadre législatif composé de plusieurs articles, entre autres :

- l'article 4 de la constitution de l'union africaine
- l'article 3 des statuts, mettant l'accent sur la nécessité pour le Président de l'union africaine de s'assurer de l'implication du genre dans tous les programmes et activités de l'union africaine ;
- l'article 18 (6)a des statuts qui encourage le recrutement d'un staff technique, bien imprégné des questions de genre ;

En outre, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique NEPAD décrit le plan Directeur du développement de l'Afrique pour les années à venir. L'absence des femmes au début du processus a été comblée par la suite par leur position au niveau de la rencontre des paires. Les femmes sont désormais représentées au plus haut niveau.

L'état actuel de la démocratie fait appel à des stratégies qui contribuent à la réalisation de politique concertée associant la participation des représentants des populations et autres acteurs influents du domaine, se substituant de plus en plus aux lettres de politique.

Les politiques concertées tentent de mettre en place des stratégies visant à créer les conditions d'interdépendance entre les visions des acteurs. Elles sont aussi plus en mesure de prendre en compte les questions multi-sectorielles de développement :

- dans le domaine de la pêche, l'expression de cette nouvelle vision se traduit à travers " l'état des Politiques, Institutions et Processus<sup>1</sup>". L'introduction du programme des moyens d'existence durable dans le domaine de la Pêche depuis 2.000, un partenariat entre la FAO et 25 pays de l'Afrique de l'Ouest et du centre prend en compte autant les questions de valorisation des produits de la pêche que de diversification des activités. Les communautés concernées intègrent les notions de cogestion et de valorisation des ressources, de diversification des moyens d'existence, ainsi que de l'influence des politiques, institutions et processus à partir du niveau local.

- dans le domaine de l'agriculture, les organisations d'agriculteurs au niveau de la CDEAO ont introduit l'agriculture familiale comme mode de gestion de la vulnérabilité et de sécurisation des moyens d'existence.

### 13. Contexte national

Sur les questions de pauvreté

- Le CNCR a introduit en plus de la politique de l'agriculture familiale, des outils d'évaluation, de planification et de gestion des besoins de l'unité familiale, s'appuyant sur une politique de communication<sup>2</sup>

- L'élaboration du document de réduction de la pauvreté s'est faite à partir d'un processus de large concertation entre les différents acteurs concernés par la pauvreté. Il s'est créé une rupture en matière

<sup>1</sup> Rapport des ateliers sous régionaux sur l'impact des politiques, Institutions et Processus (PIP) sur les moyens d'existence des communautés de pêche en Afrique de l'Ouest. 18 au 21 Avril 2001 à Dakar

<sup>2</sup> Documents de politique du CNCR

		réseaux nationaux des populations sur les questions de pauvreté	
<b>Méso</b>	Transfert de connaissances aux réseaux d'organisation es populations, les compétences non encore effectives	Bureaux d'étude Organismes partenaires et consultants exécutent les programmes et projets  Mécanismes de pilotage et de suivi du DSRP en place Au niveau méso Moins de visibilité des organisations de population et des ONG	Application du faire faire au niveau régional par les agences d'exécution et les projets  Implication partielle des ARD
<b>Micro</b>	Développement centré sur les collectivités de base en cours : Signature contrat de maintenance des ouvrages avec les communautés rurales Pour le PROCR  En milieu urbain, approche développement de quartier : mécanismes de financement de quartier pour le PCLP ; passation de marchés populations- maître d'ouvrage pour l'AFDS. Toutefois appropriation limités par les faibles moyens humains des collectivités Locales  Plan de développement de quartier en place dans la commune de St Louis, concertation permanente entre habitants du même quartier , exécution par les leader et populations	Mécanismes de pilotage et de suivi du DSRP en place  Faible présence de structures techniques locales (cadastre rural)  Emergence des CLC Au niveau des communes d'arrondissement Périurbain avec l'appui des ONG  <b>Nota</b> : la commune de St Louis dispose d'une agence local de développement	Politiques locales n'existent pas encore  Faible effectivité du faire faire au niveau local , vu les moyens limités ;  Au niveau urbain, l'exécution du programme eau à long terme (PELT) par les artisans locaux est un début
<b>Lien entre le micro, méso et macro</b>	Impacts limités : décentralisation encore virtuelle des approches Problème de Cohérence liés à la non disponibilité des	OPP , ONG et projets ont plus de présence et de capacité de négociation que les organisations de	Politiques s'arrêtent au niveau central  Faible possibilité de

	Interaction virtuelle entre les acteurs (CNCR)	encore les séquelles de la mécanisation ;	sur les autres produits de base
<b>Micro Production</b>	Coopératives rurales non fonctionnelles  Stratégie des unités familiales axée sur la diversité des moyens d'existence Peu d'influence des CLCOP	Peu d'organisation des artisans ruraux et périurbain ; coopératives multi-sectorielles non opérantes Expérience de la plate forme multifonctionnelle	Initiative individuelle prévaut sur les marchés hebdomadaires  Maintien de quelques points de collecte des coopératives
<b>Lien entre le micro, méso et macro</b>	Impasse entre les unités familiales et le niveau local	Faible interaction entre les initiatives privées et collectives	Faibles capacités financières et humaines des communautés de base

A l'intérieur de chaque secteur, il existe une impasse qui empêche la synergie à l'intérieur du domaine et au niveau global.

### C) La grille des 4 R par sous thème

La grille des 4 R est un sigle en anglais : rights (droits), rôles (responsabilités), relations (relations) results (résultats, revenus) est un outil d'analyse des relations entre acteurs dans le développement, plus spécifiquement des relations entre hommes et femmes ainsi que leur évolution au niveau local, intermédiaire et central. Le lien entre les 4 R exprime la capacité des acteurs à influencer sur les politiques<sup>4</sup>

#### 1. Grille des 4 R pour le secteur primaire, sous secteur de l'agriculture

<u>Niveaux</u>	<u>Micro : des familles et Communautés de base</u>	<u>Méso ( Institutions, réseaux</u>	<u>Macro (central ) Politiques, stratégies</u>
<u>Critères</u>			

<sup>4</sup> Dubois, Olivier, la capacité de gérer l'évolution des rôles en foresterie, présentation du cadre d'analyse "4R"

	Hommes plus ouverts sur les rôle des femmes et des jeunes dans le développement, mais résistances dans l'accès à la terre demeure. Dans les régions à forte pression sur la terre, résistance contre les groupes fragiles		
<b>Résultats</b> <b>Hommes</b> <b>Femmes</b> <b>Jeunes</b> <b>Handicapés</b>	<p>Toutefois quelques percées d'organisations de femmes , de jeunes garçons et filles ( lambaye)  Opportunités de plus de revenus pour les familles</p> <p>Possibilités de diversification des activités des femmes mais financement encore inadapté  Programmes jeunes encore faiblement financés groupes fragiles manque de structures de financement</p>	Cadre de concertation fonctionnels , structures étatiques jouent le rôle de coordination	Meilleure accès des ressources nationales en faveur des producteurs Plus de programmes en faveur des organisations de production
<b>Pouvoir de décision</b> <b>(influence sur les politiques )</b>	<p>Comités villageois tente une représentativité authentique représentativité des organisations de femmes, jeunes et groupes fragiles à côté des structures administratives et partis politiques (projet FIDA)</p> <p>Toutefois progression dépend des régions et des groupes ethniques</p>	structures administratives et politiques régionales majoritairement masculine, dominées par les structures administratives	Pouvoir des ruraux encore limité à la négociation de programmes de financement et de renforcement de capacité  Négociation de la vente de la sonacos montre les limites du pouvoir d'influence du CNCR

<b>Droits des Hommes</b> <b>Des femmes</b> <b>Des Jeunes</b> <b>Des handicapés</b>	Analphabétisme encore élevé pour les femmes , mais accès aux crédits pour l'élevage bovin et les opérations tabaski ; cependant information encore insuffisant sur l'accès aux crédits plus élevés pour les hommes Enfants et jeunes occupés par les soins aux cheptel Opportunités de diversification avec le Papel Résistances culturelles	Extention de l'approche en cours  Associations dans le bassin arachidier, à kaolack et dans la zone sylvo-pastorale accès à la technologie et aux unités pilotes Mise en place de structures mutuelles, de programmes d'hydrauliques pastorales ( 14 dans la première phase dans la zone sylvopastorale ) par le Papel	Dans le cadre du DSRP, objectif de sécurité alimentaire et de croissance de la production. Prise en compte claire du genre , point focal fonctionnel notamment à travers le Papel Les programmes ne touchent pas encore la question de l'accès à la terre et l'hydraulique pastorale constitue une contrainte
<b>Rôles et responsabilités</b>  <b>Hommes</b>  <b>Femmes</b>  <b>Jeunes</b>  <b>Groupes fragiles</b>	Vente de lait en ville dans les kiosques Résistances culturelles par rapport à la participation des femmes à la commercialisation Corvées des femmes liées à la transhumance	Réseaux de populations plus dynamiques et à statut d'ONG La majorité des organisations féminines s'investissent dans la vente du lait Les hommes investissent la commercialisation UPPRAL ( union des producteurs et préposés au rayon laitier	Rôle accru des organisations de femmes au niveau national dans la production, commercialisation et transformation du lait en produits dérivés
<b>Relations entre les Acteurs</b>  <b>Hommes</b> <b>Femmes</b> <b>Jeunes</b> <b>Groupes fragiles</b>	adhésion encore faible de la base	UPPRAL offre l'opportunité de regroupements mixtes	Partenariat avec le Papel a permis l'accès d'organisations de femmes au marché sous régional
<b>Résultats</b>  <b>Hommes</b>  <b>Femmes</b>  <b>Jeunes</b> <b>Groupes fragiles</b>	Difficultés d'écoulement, de conservation et de transformation	Augmentation de possibilités de revenus pour les organisations de femmes ( majoritaires dans la vente du lait )	Accès aux ressources financières connaît des progrès , jeunes et enfants toujours marginalisés

<p><b>Droits des Hommes</b></p> <p><b>Des femmes des Jeunes et des groupes fragiles</b></p>	<p>Opportunités offertes par le projet d'évaluation des pertes post-captures ; infrastructures féminines/ masculines homologuées</p> <p>accès aux crédits , aux formations techniques et équipements</p>	<p>Service des pêches Projets : entreprenariat féminin sur la grande côte, PAPA sud sur la petite côte ONG ADPES : programme de mutualisation avec Appui norvégien (NOVIB)</p> <p>Bénéficiaires : Cellules locales de la FENAGIE pêche, notamment des femmes</p>	<p>- Accords de pêche avec l'UE - Programme PMEDP sous régional , basé sur la stratégie de réduction de la pauvreté Essentiellement centrée sur le genre</p> <p>FENAGIE pêche et collectif des pêcheurs et fédération des mareyeurs Jouent un rôle important A côté des acteurs officiels et des ONG</p>
<p><b>Rôles et responsabilités</b></p> <p>Des hommes , des femmes, des jeunes et Des groupes fragiles</p>	<p>Organisation et capacitation</p>	<p>Participation remarquée de l'ONG ADPES à côté des structures officielles et des acteurs : en formation , ladership,</p> <p>Jeunes femmes dans des postes de PCA des mutuelles de pêche ADPES-FENAGIE</p>	<p>Participation des pêcheurs dans les négociations</p> <p>Unités de Coordination Nationale (UCN ) regroupent tous les acteurs de la pêche et sert d'appui et de contrôle .</p> <p>Hommes dominant dans les organisations.</p>
<p><b>Relations entre les Acteurs</b></p> <p><b>Hommes femmes , jeunes et groupes fragiles</b></p>	<p>Femmes prennent conscience de leur position stratégique</p>	<p>Concertation entre les acteurs sur les activités</p> <p>Emergence nette des jeunes instruits dans les organisations locales à la faveur de leur participation à la vie locale</p>	<p>FENAGIE fortement structurée avec le mebership dominant des femmes et une forte participation de jeunes instruits</p>
<p><b>Résultats</b></p>	<p>Egale accès des hommes et des femmes aux</p>		<p>UE</p>

#### 4. Grille des 4R dans le secteur PME /AGR et lien micro, méso et macro

Niveaux Critères	Micro : des familles et communautés de base	Méso ( Institutions, réseaux	Macro (central ) Politiques, stratégies
<p><b>Droits des hommes des Femmes des Jeunes</b></p> <p>des handicapés entreprenariat féminin clairement pris en compte ;</p> <p>Prise en compte équitable des acteurs hommes et femmes</p>	<p>Organisations de base :peu de productivité</p> <p>Renforcement des capacités</p>	<p>SFD OCPVM</p> <p>Fonds du FNPJ destinés aux ASC, individuels , GIE et associations</p>	<p>Charte des PME Consacre les droits des hommes, des femmes et des jeunes à accéder aux conditions de gestion d'une entreprise ;</p> <p>PAOA agroalimentaire : :céré ales, pêche, élevage</p>
<p><b>Rôles et responsabilités</b></p> <p>Des Hommes des Femmes Des Jeunes des Handicapés. Exigence de production Plus de tâches de production confiées aux acteurs à la base</p>	<p>Elaboration des projets à la base</p>	<p>ONG réseaux d'associations, structures publiques (ITA)</p>	<p>Carte des Pme FNPJ</p> <p>PAOA Participation des acteurs au processus de pilotage</p>
<p><b>Relations entre les acteurs</b> Hommes , Femmes, Jeune Handicapés</p>	<p>Renforcement des capacités technologiques Et de gestion Mobilisation autour de la production</p>	<p>Institutions de recherche intégrées aux projets de développement entreprenarial , mais peu aux institutions de financement</p>	<p>Stratégies non intégrés aux perspectives technologiques et économiques</p>
<p><b>Résultats au niveau des</b> Hommes . des Femmes des Jeunes et</p>	<p>initiatives</p>		<p>Charte des PME FNPJ</p>

<p><b>Droits des hommes des Femmes des Jeunes</b></p> <p>Et des groupes fragiles</p>	<p>Plus d'implication Dans la gestion des marchés hebdomadaires En milieu rural</p> <p>Au niveau périurbain Communes d'arrondissement peu impliquées dans la gestion des recettes des marchés .</p> <p>Impact sur la consommation des mesures prises en termes de régulation des prix . Plus difficile pour les femmes chargées de gérer les revenus des familles ; plus difficile encore pour les handicapés ayant des problèmes de mobilité.</p> <p>Plus de difficulté à entrer dans des activités formalisées .</p>	<p>Désengagement au profit d'intermédiaires et de appuis aux gros producteurs maraîchers</p> <p>Doublement des Frais de mise en place des Gie</p> <p>Toutefois gestion des recettes des marchés par les communes de ville</p>	<p>Agence de régularisation des marchés de produits intérieurs . toutefois ouverture du commerce aux acteurs extérieur</p>
<p><b>Rôles et responsabilités</b></p> <p>Des Hommes des Femmes Des Jeunes des Handicapés.</p>	<p>Gestion des tables de quartier et alentours des marchés par les femmes</p> <p>Infrastructures insuffisant , malgré la politique de cantinisation et objet de beaucoup de conflits avec Les écoles Réseau Unacois bien structurée à côté sur dimensionnement de l'informel Prise en charge de la Pression accrue sur les gains. Plus de pression sur les</p>	<p>Information et orientation Des populations intéressées . l'insuffisance des infrastructures, l'exode rural met la pression sur le centre ville</p>	<p>Appuis à la régularisation des marchés. Rôle d'équilibre difficilement entretenu</p>

<b>Commerce</b>	Femmes ont tendance à disposer de plus de revenus en milieu rural et urbain. Cette situation influe sur la prise de décision en milieu péri-urbain, moins en milieu rural . Le secteur offre plus de possibilités aux jeunes Et aux groupes fragiles d'avoir une activité indépendante	Marchés hebdomadaires plus florissants en milieu rural. Toutefois la non disposition de SFD , les difficultés liées à la viabilisation défavorise hommes et femmes ;les intervenants sont la plupart des hommes à titre individuel. Les femmes dominent dans le milieu périurbain ;	Circuits plus organisés en milieu rural ; phénomène des marchés hebdomadaires a envahi les villes	Libéralisation du commerce plus favorable aux hommes , car facteur mobilité joue
<b>Entreprenariat rural et périurbain</b>	Relève plutôt des activités artisanales et semi artisanales (valorisation des produits agricoles). l'aspect entreprise est liée aux technologies de gestion , plus favorable aux réseaux et organisations de femmes. Au niveau individuel, l'accès à La prise de décision est plus développée, vu les possibilités de revenus individuels . Les activités de petit commerce et de restauration qui se développe en milieu périurbain et urbain offre plus de mobilité aux femmes.	Beaucoup de formations en entrepreneuriat féminin ont été faites. Toutefois les notions de ne sont pas encore bien intégrées  Jeunes en milieu périurbain plus favorisées  Groupes fragiles ont plus de chance de s' intégrés dans les nouvelles technologies	il manque de moyens financiers en milieu rural Milieu périurbain plus favorables pour les femmes ;	Politique des PME constitue une ouverture pour les jeunes et les femmes ;

L'outil de l'intégration des perspectives est un outil de présentation des inter-actions des rapports de genre au niveau sociologique, technologique, économique et politique. Il permet d'avoir une vision globale du contexte dans lequel les politiques de développement sectorielles s'insèrent ;

### III PRINCIPAUX PROBLEMES CONTRAINTES ET OPPORTUNITES SUIVANT LE GENRE

Les principales contraintes seront analysées suivant le même processus de l'étude des politiques (voir rapport global sur le genre :

- Par rapport à la politique de lutte contre l'extrême pauvreté et la faim
- Par rapport à la politique de répartition des ressources
- Par rapport aux questions d'équité .

+ faiblesses des connaissances techniques.

L'identification de ces contraintes constituant la première partie de l'élaboration de la stratégie du Sénégal pour les objectifs du millénaire, la phase qui va suivre s'attachera à réaliser la validation des contraintes, et à l'élaboration des plans d'actions et à l'identification des mécanismes de financement, pour une prise en charge équitable de tous les groupes qui en ont besoin.

343. Personnes handicapées / et groupes fragiles / hommes et femmes vivant la pauvreté et l'extrême pauvreté

5) **les problèmes et contraintes d'ordre Politique ;**

- **au niveau macro :**

- + contrainte de la prise en compte claire des personnes handicapés dans la conception du genre.
- + problèmes de la prise en compte des besoins spéciaux des handicapés dans la politique budgétaire
- + problème de capitalisation et de visibilité de plusieurs expériences au sein des associations de quartier, avec l'appui des Ong, de l'Etat et de l'appui des organisations internationales ;
- + contrainte de la non prise en compte des activités économiques des personnes handicapées .

- **au niveau méso**

- + insuffisante prise en compte du genre dans le budget des ONG en appui aux personnes handicapées .
- + problème de la faible présence des ressources humaines handicapées dans les postes de responsabilité, faible nombre de ressources humaines capables de prendre en charge les personnes handicapées.
- + problème des capacités de gestion des projets

**au niveau micro**

+ **faible organisation**

- + non prise en compte des activités économiques dans les budget dans collectivités décentralisées

6) **Problèmes et contraintes liées aux ressources humaines (capacités et compétences)**

- **au niveau macro**

- + insuffisantes capacités en genre et handicap des ressources du ministère de tutelle
- + faible intégration avec les structures technique

**au niveau méso**

- + problème de mobilité des organisations
- + problème de la faible prise en compte du partage des responsabilités avec les handicapés ;

**au niveau micro**

- + faiblesse niveau d'instruction des personnes handicapées
- + faiblesse des moyens financiers
- + faiblesses des connaissances techniques.

Groupes fragiles (plan d'action de la Direction de l'action sociale

Les plans d'action des acteurs seront joints en annexe : plan sectoriels, Plan d'action des ONG et des Organisations de populations.

## V. LES INDICATEURS

Au niveau macro-

1. Proportion des hommes, femmes, jeunes et groupes fragiles disposant de moins d'un dollar par jour ;
  2. Indice d'écart de la pauvreté des hommes, femmes, jeunes et groupes fragiles (incidence de la pauvreté x degré de pauvreté) ;
- Part des 20% les plus pauvres hommes, femmes, jeunes et groupes fragiles (premier quintile) de la population dans la consommation nationale

Au niveau méso

Pour que les indicateurs soient complets, il faut prendre en compte les objectifs institutionnels, législatifs et réglementaires et ceux relatives à la lutte contre l'extrême pauvreté et la faim.

Objectifs institutionnels

- statut des questions d'équité :
- + place dans le dispositif gouvernemental
- + statut du ministère de tutelle chargée des questions de genre
- renforcement des mécanismes de décentralisation
- prise en charge des activités de développement par les communautés de base

### Voir après rencontre avec les sous thèmes

Objectifs législatifs et réglementaires

- enregistrement des activités féminines dans la comptabilité nationale ;
- prise en compte des questions de solidarité dans le budget national ;

voir après rencontre avec les sous thèmes

### Indicateurs de réduction de la faim , spécificité suivant le genre

De façon générale

- *Cible 1* : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion des hommes, femmes, jeunes et groupes fragiles dont le revenu est inférieure à un dollar par jour.
- *Cible 1* : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion des hommes, femmes, jeunes et groupes fragiles dont le revenu est inférieure à un dollar par jour.
- *Indicateur 1* : Proportion des hommes , femmes , jeunes et groupes fragiles disposant de moins d'un dollar par jour.

<p>Affectation dans des localités appropriées</p> <p>Amélioration accès aux soins de santé formels ; Améliorations Soins médicaux à base de plantes ; Droit à la parole Possibilités de contribuer Quelquefois abus de drogue et d'alcool Quelquefois cas de vols ; Intégration à la communauté</p>	<p>Accès aux positions dans la communauté</p>	<p>Meilleure position dans la communauté</p>	<p>Capables de donner un haut niveau d'éducation à leur enfants</p> <p>Hautes positions dans la communauté</p>
---	---	--	--

Pour les questions d'équité : discrimination positive en faveur des femmes , des jeunes et des groupes fragiles

## VI MONTAGE BUDGETAIRE

### Stratégies de financement et budget

- par la budgétisation à la base

Base collectivité locale : commune d'arrondissement/communauté rurale

- infrastructures et équipements, collectifs
  - + pour les femmes ;
  - + pour les jeunes
  - + pour les handicapés
  - + autres groupes fragiles
  - + artisans
- éducation, santé , renforcement de capacités
- AGR et micro- entreprises
- santé

BASE DE CALCUL POUR LE COLLECTIVITES LOCALES : PROGRAMME DE COOPERATION DECENTRALISEE DE PIKINE EST / 1<sup>ère</sup> phase : 500.000.000 période : 2000 –2004, , projection 2<sup>ème</sup> phase : 1 milliards

Pour l'ensemble des collectivités locales :  $500.000.000 \times (387 - X) =$

X est égale au nombre de collectivités locales ayant déjà bénéficié d'un accord d'un appui (Procer, PNIR, PADV, etc...)

Pour les activités en cours (voir avec les collègues )

# RESUME CROISEMENT GENRE DU RAPPORT PRINCIPAL

## INTRODUCTION

Dans le cadre du groupe création de richesse trois sous thèmes ont été abordés dont le secteur primaire et les sous secteurs , le commerce, les PME et AGR .

Dans le cadre de la réflexion genre et création de richesse , tous les thèmes ont été croisés et ont l'objet d'un rapport global sur genre et création de richesse . Ce présent document fait le résumé des différents thèmes en vue d'être intégrées dans le rapport principal .

## I. LES OBJECTIFS DE L'ETUDE

Sous le chapeau des objectifs du millénaire, « éliminer la faim et l'extrême pauvreté » l'objectif global de l'étude est de décrire la situation de référence , procéder à un diagnostic approfondi de la situation de pauvreté et de la faim et proposer un programme complet (actions et financement pour réduire de moitié la proportion de population souffrant de pauvreté et de faim **entre 1990 et 2015**).

L'objectif spécifique du consultant est d'aider les consultants principal et sectoriels du groupe de travail <<création de richesse >> à intégrer la dimension Genre dans les études thématiques et l'étude de synthèse .

## PREMIERE PARTIE

### I.LA METHODOLOGIE

La question du " Genre et lutte contre l'extrême pauvreté et la faim par la création de richesse" fait appel à une combinaison de méthodes et de démarches . En effet combiner une approche d'analyse de dispositifs politiques , de questions d'équité et de création de richesse (intégration des activités économiques) répondant à une analyse complexe, elle fait nécessairement appel à une variété de théories et de pratiques. Il s'agira ensuite de les mettre en cohérence, et suivre une démarche de recherche-action sur toute la durée de l'analyse.

#### - L'approche des thèmes

En ce qui concerne le thème sur le Genre l'intervention s'est faite en deux étapes :la première phase concerne l' appropriation de l'approche du genre, la seconde partie se préoccupe de l'application dans les différents thèmes et le thème principal.

Dans la partie appropriation la spécialiste a combiné deux méthodes : l'appropriation sur le tas durant les discussions de groupe et les rencontres individuelles de suivi et de renforcement avec les experts thématiques.

Dans la première étape, la spécialiste en genre a développé des grilles d'analyse à croiser avec les thèmes spécifiques. Elle a proposé aussi une application par thème. Il appartenait ensuite au responsable de l'étude de s'en inspirer en vue d'améliorer le reste .

#### - Les outils utilisés

A partir du mandat indiqué on peut identifier trois étapes principales :

- l'analyse des politiques, institutions et processus ( sera développée dans la prochaine version , ainsi que les concepts qui lui sont liées
- l'analyse de la situation de référence, l'identification des principales forces et faiblesses

La mission des services de planification a beaucoup évolué .Les services gèrent de plus en plus des processus d'élaboration et de mise en oeuvre , sous la forme de concertation entre les acteurs au niveau national, intermédiaire et local .La réalisation des objectifs du millénaire pourrait être le premier pas vers la réalisation de cette nouvelle vision du développement.

N°	Description	Nom	Fonction	N°	Description	Nom	Fonction
1	Ministère de la famille et de la solidarité sociale	Mme. [Nom]	[Fonction]	1	Ministère de la famille et de la solidarité sociale	Mme. [Nom]	[Fonction]
2	Ministère de la Santé	Mme. [Nom]	[Fonction]	2	Ministère de la Santé	Mme. [Nom]	[Fonction]
3	Ministère de l'Éducation	Mme. [Nom]	[Fonction]	3	Ministère de l'Éducation	Mme. [Nom]	[Fonction]
4	Ministère de l'Agriculture	Mme. [Nom]	[Fonction]	4	Ministère de l'Agriculture	Mme. [Nom]	[Fonction]
5	Ministère de l'Énergie	Mme. [Nom]	[Fonction]	5	Ministère de l'Énergie	Mme. [Nom]	[Fonction]
6	Ministère de l'Environnement	Mme. [Nom]	[Fonction]	6	Ministère de l'Environnement	Mme. [Nom]	[Fonction]
7	Ministère de la Culture	Mme. [Nom]	[Fonction]	7	Ministère de la Culture	Mme. [Nom]	[Fonction]
8	Ministère de la Justice	Mme. [Nom]	[Fonction]	8	Ministère de la Justice	Mme. [Nom]	[Fonction]
9	Ministère de la Police	Mme. [Nom]	[Fonction]	9	Ministère de la Police	Mme. [Nom]	[Fonction]
10	Ministère de la Défense	Mme. [Nom]	[Fonction]	10	Ministère de la Défense	Mme. [Nom]	[Fonction]
11	Ministère de la Communication	Mme. [Nom]	[Fonction]	11	Ministère de la Communication	Mme. [Nom]	[Fonction]
12	Ministère de la Coopération Internationale	Mme. [Nom]	[Fonction]	12	Ministère de la Coopération Internationale	Mme. [Nom]	[Fonction]
13	Ministère de la Planification	Mme. [Nom]	[Fonction]	13	Ministère de la Planification	Mme. [Nom]	[Fonction]
14	Ministère de la Santé Publique	Mme. [Nom]	[Fonction]	14	Ministère de la Santé Publique	Mme. [Nom]	[Fonction]
15	Ministère de la Santé Communautaire	Mme. [Nom]	[Fonction]	15	Ministère de la Santé Communautaire	Mme. [Nom]	[Fonction]
16	Ministère de la Santé Préventive	Mme. [Nom]	[Fonction]	16	Ministère de la Santé Préventive	Mme. [Nom]	[Fonction]
17	Ministère de la Santé Curative	Mme. [Nom]	[Fonction]	17	Ministère de la Santé Curative	Mme. [Nom]	[Fonction]
18	Ministère de la Santé Réhabilitative	Mme. [Nom]	[Fonction]	18	Ministère de la Santé Réhabilitative	Mme. [Nom]	[Fonction]
19	Ministère de la Santé Palliative	Mme. [Nom]	[Fonction]	19	Ministère de la Santé Palliative	Mme. [Nom]	[Fonction]
20	Ministère de la Santé Mentale	Mme. [Nom]	[Fonction]	20	Ministère de la Santé Mentale	Mme. [Nom]	[Fonction]
21	Ministère de la Santé Infantile	Mme. [Nom]	[Fonction]	21	Ministère de la Santé Infantile	Mme. [Nom]	[Fonction]
22	Ministère de la Santé Maternelle	Mme. [Nom]	[Fonction]	22	Ministère de la Santé Maternelle	Mme. [Nom]	[Fonction]
23	Ministère de la Santé Périnatale	Mme. [Nom]	[Fonction]	23	Ministère de la Santé Périnatale	Mme. [Nom]	[Fonction]
24	Ministère de la Santé Infantile et Maternelle	Mme. [Nom]	[Fonction]	24	Ministère de la Santé Infantile et Maternelle	Mme. [Nom]	[Fonction]
25	Ministère de la Santé Périnatale et Infantile	Mme. [Nom]	[Fonction]	25	Ministère de la Santé Périnatale et Infantile	Mme. [Nom]	[Fonction]
26	Ministère de la Santé Maternelle et Périnatale	Mme. [Nom]	[Fonction]	26	Ministère de la Santé Maternelle et Périnatale	Mme. [Nom]	[Fonction]
27	Ministère de la Santé Infantile et Périnatale	Mme. [Nom]	[Fonction]	27	Ministère de la Santé Infantile et Périnatale	Mme. [Nom]	[Fonction]
28	Ministère de la Santé Maternelle et Infantile	Mme. [Nom]	[Fonction]	28	Ministère de la Santé Maternelle et Infantile	Mme. [Nom]	[Fonction]
29	Ministère de la Santé Périnatale et Maternelle	Mme. [Nom]	[Fonction]	29	Ministère de la Santé Périnatale et Maternelle	Mme. [Nom]	[Fonction]
30	Ministère de la Santé Infantile et Maternelle	Mme. [Nom]	[Fonction]	30	Ministère de la Santé Infantile et Maternelle	Mme. [Nom]	[Fonction]
31	Ministère de la Santé Périnatale et Infantile	Mme. [Nom]	[Fonction]	31	Ministère de la Santé Périnatale et Infantile	Mme. [Nom]	[Fonction]
32	Ministère de la Santé Maternelle et Périnatale	Mme. [Nom]	[Fonction]	32	Ministère de la Santé Maternelle et Périnatale	Mme. [Nom]	[Fonction]
33	Ministère de la Santé Infantile et Périnatale	Mme. [Nom]	[Fonction]	33	Ministère de la Santé Infantile et Périnatale	Mme. [Nom]	[Fonction]
34	Ministère de la Santé Maternelle et Infantile	Mme. [Nom]	[Fonction]	34	Ministère de la Santé Maternelle et Infantile	Mme. [Nom]	[Fonction]
35	Ministère de la Santé Périnatale et Maternelle	Mme. [Nom]	[Fonction]	35	Ministère de la Santé Périnatale et Maternelle	Mme. [Nom]	[Fonction]
36	Ministère de la Santé Infantile et Maternelle	Mme. [Nom]	[Fonction]	36	Ministère de la Santé Infantile et Maternelle	Mme. [Nom]	[Fonction]
37	Ministère de la Santé Périnatale et Infantile	Mme. [Nom]	[Fonction]	37	Ministère de la Santé Périnatale et Infantile	Mme. [Nom]	[Fonction]
38	Ministère de la Santé Maternelle et Périnatale	Mme. [Nom]	[Fonction]	38	Ministère de la Santé Maternelle et Périnatale	Mme. [Nom]	[Fonction]
39	Ministère de la Santé Infantile et Périnatale	Mme. [Nom]	[Fonction]	39	Ministère de la Santé Infantile et Périnatale	Mme. [Nom]	[Fonction]
40	Ministère de la Santé Maternelle et Infantile	Mme. [Nom]	[Fonction]	40	Ministère de la Santé Maternelle et Infantile	Mme. [Nom]	[Fonction]
41	Ministère de la Santé Périnatale et Maternelle	Mme. [Nom]	[Fonction]	41	Ministère de la Santé Périnatale et Maternelle	Mme. [Nom]	[Fonction]
42	Ministère de la Santé Infantile et Maternelle	Mme. [Nom]	[Fonction]	42	Ministère de la Santé Infantile et Maternelle	Mme. [Nom]	[Fonction]
43	Ministère de la Santé Périnatale et Infantile	Mme. [Nom]	[Fonction]	43	Ministère de la Santé Périnatale et Infantile	Mme. [Nom]	[Fonction]
44	Ministère de la Santé Maternelle et Périnatale	Mme. [Nom]	[Fonction]	44	Ministère de la Santé Maternelle et Périnatale	Mme. [Nom]	[Fonction]
45	Ministère de la Santé Infantile et Périnatale	Mme. [Nom]	[Fonction]	45	Ministère de la Santé Infantile et Périnatale	Mme. [Nom]	[Fonction]
46	Ministère de la Santé Maternelle et Infantile	Mme. [Nom]	[Fonction]	46	Ministère de la Santé Maternelle et Infantile	Mme. [Nom]	[Fonction]
47	Ministère de la Santé Périnatale et Maternelle	Mme. [Nom]	[Fonction]	47	Ministère de la Santé Périnatale et Maternelle	Mme. [Nom]	[Fonction]
48	Ministère de la Santé Infantile et Maternelle	Mme. [Nom]	[Fonction]	48	Ministère de la Santé Infantile et Maternelle	Mme. [Nom]	[Fonction]
49	Ministère de la Santé Périnatale et Infantile	Mme. [Nom]	[Fonction]	49	Ministère de la Santé Périnatale et Infantile	Mme. [Nom]	[Fonction]
50	Ministère de la Santé Maternelle et Périnatale	Mme. [Nom]	[Fonction]	50	Ministère de la Santé Maternelle et Périnatale	Mme. [Nom]	[Fonction]

## DEUXIEME PARTIE : LES PRINCIPAUX RESULTATS

### I. Description de la situation relative à la question du genre dans l' environnement de la lutte contre la pauvreté

#### **11. Contexte international**

Le contexte international est caractérisé par la libéralisation favorisant la concentration des revenus et des entreprises entre les mains d'un groupe restreint d'acteurs, ainsi que la mobilisation pour la prise en compte des voies alternatives à l'économie libérale et des questions d'équité.

Au niveau de la prise en compte des aspects genre, la préparation de l'évaluation de Beijing Plus 10 s'est tenue en novembre 2004, réaffirmant plus que jamais la promotion économique des femmes. En termes de politique, le budgétisation suivant le genre fait partie des nouveaux instruments de gestion des politiques d'équité.

Le cas des objectifs du millénaire, les changements qu'ils impliquent en termes de planification et de gestion des programmes est déjà une opportunité de s'investir dans la recherche d'une stratégie de développement plus adaptée aux besoins des hommes, des femmes et des groupes fragiles.

#### **12. Contexte africain et sous régional**

L'environnement africain et sous régional se traduit par une concertation au niveau des ensembles sous régionaux autant sur les questions relatives à la lutte contre la pauvreté que des questions relatives au genre.

#### **Sur les questions de pauvreté**

Le continent africain, en l'occurrence sa partie subsaharienne, symbolisent l'extrême pauvreté à travers le monde et sont de fait les zones les plus concernées par cette initiative mondiale. Consciente de cette situation, la troisième conférence sur le développement de l'Afrique (TICAD III, octobre 2003) tenue à Tokyo, a servi de prétexte pour la Communauté Internationale et les autorités africaines de prendre des mesures concrètes visant à revisiter le partenariat nord-sud en cours (aide publique au développement, dette extérieure, investissement direct étranger) en faveur de la réalisation des OMD. Dans le même ordre d'idée, la Déclaration de Forum de Dakar sur les OMD en Afrique de l'Ouest (février 2003) a été le cadre de discussions et de réflexions sur les conditions de mise en cohérence globales stratégies nationales et politiques de développement en vue d'atteindre les OMD. Tout récemment, le sommet extraordinaire des Chefs d'état de l'Union Africaine tenu au Burkina au mois de septembre 2004, a permis pour ses derniers de placer l'emploi au cœur des stratégies de réduction de l'extrême pauvreté.

#### **Sur les questions du genre**

La mondialisation invite à plusieurs remises en question L'Union africaine s'est dotée d'un plan stratégique avec des directives claires en matière d'égalité entre les acteurs hommes et femmes après sa mise en place .

La création de l'union africaine sur les cendres de l'OUA favorise un nouvel environnement plus adapté au désir des hommes et des femmes africaines d'opérer les changements

des statistiques		
<b>5. Ministère de l'élevage</b>		
51. Cabinet	Docteur Abdoulaye Dieng	Conseiller technique N 1
<b>6 Ministère de l'économie maritime</b>		
61. Programme Papa Sud	Mme TIKKE DIOP	Responsable de programme
62. Direction des pêches	M Moustapha Thiam	Directeur Adjoint
<b>7. Ministère de l'industrie et l'artisanat</b>		
71. Direction de l'industrie	Meur BAAS	Directeur de l'industrie
<b>8. Ministère de l'économie et des finances</b>		
81 Direction de la Prévision et de la statistique	Arona Touré	Chef de division
<b>9. Ministère de la jeunesse</b>		
91. Direction régionale de la jeunesse de Thiès	Mbaye Ndiaye	Chef du service régional de la jeunesse

### ORGANISMES DES NATIONS UNIES

STRUCTURES	PERSONNES RENCONTREES/ CONTACTEES	FONCTION
PNUD		
UNIFEM	Mme Seynabou Guèye Tall	Chargée de Programme
ONUDI	Mme Anne Coréa	Chargée de programme Plateforme multifonctionnelle

### V. STRUCTURES DE COMMUNICATION

STRUCTURES	PERSONNES RENCONTREES	FONCTION
Manooré FM	Mme Fatoumata SOW Mme Oumou Kaltoum Sarr	Directrice Chargée de programme

### VI. ONG

STRUCTURES	PERSONNES RENCONTREES	FONCTION
Collectif des ONG le pour le développement (CONGAD)	Meur Boubou DIOP Meur Mbaye Niang	Président du CONGAD Chargé de programme
Concept (appui aux professionnels de la métallurgie, mécanique et automobile- Promocabile )	Meur Amadou DIONE	Coordonnateur
Cabinet d'études USU	Mme Amina Niane Ly	Adjointe à la responsable

de planification et de gestion des politiques . Les mécanismes de suivi et de pilotage créés au niveau central, méso et local témoignent d'une volonté favorable à la cogestion des questions de pauvreté.

- dans le domaine de l'artisanat le concept de la plate-forme multifonctionnelle mis en œuvre par l'ONUDI <sup>3</sup> permet d'agir dans le cadre d'une approche sociale et économique intégrée. Par conséquent, ces résultats se ressentent dans les différents domaines économiques et sociaux en milieu rural, notamment au niveau de la promotion des femmes.

Sur les questions de genre

L'inexistence d'une stratégie globale en matière de d'équité du genre ne permet pas de fixer des objectifs et d'élaborer des programmes réels en matière de d'équité de genre

En outre la dispersion de la gestion des questions relatives à l'équité entre plusieurs ministères sans possibilité d'articulation entre eux ne favorise pas sa prise en charge cohérente. Il s'y ajoute les stratégies spécifiques des ONG , des projets et tout récemment des structures privés (MEDS) . Toutefois i les plans d'action 1 et 2 de la femme ont servi jusqu'ici de références. En outre la stratégie nationale en matière de genre est en cours d'élaboration.

## **II Présentation des grilles**

Les grilles dont il s'agit ont été expliquées dans la partie méthodologique. Nous présenterons la grille relative à l'environnement sociologique, technologique, économique et politique , celle relative aux orientations des politiques sectorielles , ainsi que celles relatives à la prise en compte des aspects genre (pour plus de détails, voir le document global sur " genre et création de richesse ").

### **A) LA GRILLE DE SYNTHESE DES POLITIQUES INSTITUTIONS ET PROCESSUS (PIP)**

Ce sont des outils d'analyse succincte mais complète du contenu des politiques , des institutions qui les véhiculent et des approches de transmission des mesures prises. Le lien entre les trois niveaux (micro, méso et macro) ou respect de la logique interne des mesures ou orientations prises exprime le degré de cohérence des politiques

Politiques, institutions et processus (PIIP) et lien au niveau micro, méso macro

Axes d'analyse Niveaux d'analyse	Processus	Institutions	Politiques
<b>Macro</b>	Politique de développement à la base non encre fonctionnelle. Décentralisation des ressources humaines non Encore effective	Mécanismes de pilotage et de suivi du DSRP en place, en relation avec les collectivités locales ; Agence d'exécution AFDS, PCLP Pour la sécurité alimentaire, dispositif du CSA) . Pour la malnutrition PRN , CLM  Mobilisation des ONG et	Approfondissement Désengagement de l'Etat, Approche faire-faire en matière de lutte contre la pauvreté et de lutte contre la malnutrition . Pour la sécurité alimentaire, centralisation .

<sup>3</sup> Manuel d'information sur la plate-forme multifonctionnelle

## IV. RESEAUX ET ORGANISATIONS DE POPULATION

STRUCTURES	PERSONNES RENCONTREES	FONCTION
CNCR	Alassane Wade	Chargée de programme
Groupe d'initiative des femmes pour le suivi du DSRP	Mme Abibatou Ndiaye Mme Clémentine DIOP	Présidente du GIF Secrétaire générale
Promocabile	Meur M.Pathé Thiam Mohamed Dieng	Président Promocabile <sup>7</sup> Secrétaire général

<sup>7</sup> Organisation nationale des professionnels de la M2TALLURGIE ? DE LA mécanique Générale et de l'automobile ( Promocabile )

	moyens humains dans les collectivités décentralisées	population.	prise de décision pour les structures décentralisées
--	--	-------------	--

La volonté d'établir une politique de développement centrée sur les collectivités s'exprime dans le désengagement et la politique du faire-faire. Toutefois, les mesures d'accompagnement relatives à la décentralisation des ressources humaines et des moyens financiers ne suffisent pas encore. En outre, la coordination des actions de développement par les agences régionales de développement est encore partielle. Les ONG et réseaux de population sont plus mobilisés au niveau central que régional. Néanmoins leur action émerge au niveau local, grâce à la participation des organisations de femmes, de jeunes et quelquefois des groupements de producteurs et artisans.

## B) GRILLE D'ANALYSE DE INTEGRATION DES SECTEURS ET LIEN AU NIVEAU MICRO MESO MACRO

Ce sont des outils d'analyse succincte de l'intégration ( interrelation )des secteurs de production. Au niveau micro, l'intégration exprime une interrelation entre les activités. Au niveau méso, elle met l'accent sur les conditions de la production. Au niveau macro, l'inter- sectorialité conduit à une synergie entre les acteurs de la production.. Le lien entre les trois niveaux ( micro, méso et macro) exprime une synergie entre les activités, les conditions et les acteurs de la production. L'efficience et l'efficacité qui en ressort conduit la politique centrée sur une croissance forte.

Axes d'analyse Niveaux d'analyse	Des sous secteurs du Primaire	des secteurs des PME transformation /artisanat	Secteur du Commerce
<b>Macro</b> Philosophie, culture de la production	Réflexions en cours Sur la politique de croissance forte. Mais au stade actuel faible intégration des secteurs : Approche des zones de référence au niveau du Ministère de la planification régionale et de la coopération décentralisée existe, mais faible appropriation	Elaboration Charte des Pme constitue une avancée. Toutefois réalité des Pme constitue une limite  Structuration, organisations et mise en réseaux de corps de métier encore insuffisante, Parties prenantes n'ont pas le même statut	Réformes visant à rendre les exportations plus attractives et à maîtriser les importations  Privés s'organisent autour des denrées stratégiques du riz et du sucre ; Réseau UNACOIS organisé au niveau des régions
<b>Méso</b> Conditions de la production	Secteur d'appui existe mais quelquefois obsolète, encore insuffisant ou éloignée des populations  Synergie insuffisante de l'action des ONG et des réseaux de populations	Difficultés spécifiques de chaque secteur ;  Services d'entretien ou de maintenance à l'état embryonnaire au niveau des régions ;  Artisanat rural subit	Collecte organisée des produits de base autour du dispositif du commissariat à la sécurité alimentaire ;  Marché libre des produits maraîchers pommes de terre, oignons ; liberté des prix

## ANNEXE : STRUCTURES ET PERSONNES RENCONTREES/CONTACTEES

## MINISTERES

Structures	Personnes rencontrées/contactées	Fonction
<b>1. Ministère de la Famille , de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale</b>		
11 Cabinet du ministre	Meur Serigne Tacko Ndiaye	Conseiller technique 1
12. Projet genre	Mme Aminata Diouf Ndiaye	Conseiller Technique Genre
13 Point focal OMD	Mme Absa Wade Ngom	Chef de projet
14 Direction de l'action sociale :	Meur Carvalho	Point focal OMD
- Division : promotion sociale des handicapés	Meur Karamba Camara Mlle Coumba Wade	Directeur Adjointe chef de division
- Division Prophylaxie Sociale		
- Division des secours	Meur Assane Traoré	Chef de division
15 Centre National d'appui à la femme (CENAF)	Meur Samuel Coly	Chef de division
16 Commissariat à la sécurité alimentaire	Mme Codou Cissé Ndiaye	Responsable
- DAF		
- Division information communication	Colonel Sarr Meur Moussa Cissé Meur Mamadou Diouf	Responsable DAF Chef de division Adjoint chef de division
- Chargé de la commercialisation	Meur Alioune Ndoye	Chef de la division
<b>2. Ministère de l'entrepreneariat féminin</b>		
21 Cabinet du Ministre	Mme Salimata BA	Conseiller Technique N 1
22 Direction de l'entrepreneariat féminin	Mme MC Thiam	Directrice de l'entrepreneariat féminin
23 Fonds d'appui à l'entrepreneariat féminin	Mme Awa Guèye Paye	Directrice du Fonds d'appui à l'entrepreneariat féminin
<b>3. Ministère du commerce</b>		
31 Cabinet	Abdoulaye Ndiaye	Conseiller technique No 1
32 Agence pour la régularisation des marchés	Aliou cissé M Ndiaye	Directeur de l'agence Chef de la Division informatique
<b>4. Ministère de l'agriculture</b>		
41. Direction de la prévision et	Arona Scumaré	Chef de la Division statistiques

<b>Droits des Hommes</b> <b>Des femmes</b> <b>Des Jeunes</b> <b>Des handicapés ,</b>	Politique centrée sur l'accès aux ressources financières et en formation  Percée des organisations féminines dans l'accès aux intrants et à la terre  Problème d'accès à la terre demeure et constitue une limite pour les femmes, les jeunes et les groupes fragiles	Connaissance de L'approche et outils du genre non encore maîtrisés  Lenteur dans le partage/appropriation de l'approche entraîne lenteur dans l'accès réel aux ressources	Politique de développement rural centrée sur les collectivités décentralisées ; toutefois , la terre reste propriété de l'Etat Philosophie déclarée en faveur de l'introduction du genre.  Tentative de diversification, mais résistance des cultures de rente ;
<b>Rôles et responsabilités</b>  <b>Hommes</b>  <b>Femmes</b>  <b>Jeunes</b>  <b>Groupes fragiles (Handicapés)</b>	Postes de titulaires encore largement entre les mains des hommes dans les organisations mixtes des comités villageois Malgré la présence dans certaines domaines importants au niveau local : comité de santé, forage, salubrité .	Réseaux genre des ONG et points focaux peu dynamiques  Femmes et jeunes représentées minoritairement dans les instances régionales des organisations de producteurs  Percée des organisations de femmes, de jeunes et des groupes fragiles dans la mise en place de structures représentatives	CNCR domine sur les organisations de producteurs , a acquis un statut de partenaire à part entière dans la négociation des programmes avec une domination de la participation masculine.
<b>Relations entre les Acteurs</b>  <b>Hommes</b> <b>Femmes</b> <b>Jeunes</b> <b>Handicapés</b>	Programme d'agriculture familiale constitue une ouverture de la cellule familiale sur le statut d'unité de production et sur une meilleure communication entre les membres La lutte en faveur de " l'exode urbain" ouvre des opportunités pour les communautés rurales test ( de sangalcam, barkédji, Ross béthio)	Cadre de concertation favorise la participation des groupes fragiles ;  Fédération paysanne s'investit dans la promotion de l'exode urbain' constitue une expérience innovante de collaboration dans la diversité des acteurs	Dans une certaine mesure l'émergence des femmes et des jeunes constitue un intérêt stratégique pour Les associations de producteur du secteur primaire au sein du CNCR notamment ;

Pour les activités complémentaires, activités domestiques des femmes ( prise en charge programme des femmes (voir plan d'action du GIF )

Pour l'évaluation du temps passé à élever les enfants : par communauté : prise en charge des animateurs des cases de tout petits : 60.000 f par mois x 12 = 720.000 par an

Evaluation des coûts inhérents aux infrastructures d'allégement des travaux des femmes :

+ moulins : 1.750.000

points d'eau ; forage : 50.00.000 par unité

garderies : : 2.000.000 par classe

électrification rurale : voir avec les collègues

### CONCLUSION

Avec l'implication de plusieurs acteurs au niveau micro, méso, macro d'une part , avec l'élargissement de la notion de genre pour prendre en compte les critères : appartenance sexuelle , âge, situation de fragilité , l'équité du genre prend plus de signification en rapport à l'instauration d'une justice sociale pour tous.

Il se trouve que la première justice à rendre à tous concerne la satisfaction de la la faim et des besoins élémentaires .

Plusieurs portefeuilles sont affectées à la prise en charge des nouveaux défis au niveau de l'architecture gouvernementale :

- deux ministères pour prendre en charge les questions relatives à la décentralisation : planification régionale et coopération décentralisée, et ministère des collectivités locales ;

- érection d'un ministère du développement durable et de la bonne gouvernance
- ministère de la famille, de l'action sociale et de la solidarité nationale, en charge du développement social et des questions du genre ( femmes, et groupes fragiles : familles démunies, enfants des daraas; handicapés , veuves, orphelins, "femmes fragilisées "6 )
- Ministère de l'entreprenariat féminin ;
- **ministère chargé de la jeunesse ,**
- agence chargée de la petite enfance et de la case des tous petits .

Toutes ces institutions qui réalisent des missions en rapport avec la réduction de la pauvreté , avec les acteurs au niveau meso, et micro, sont des partenaires incontournables. Au niveau micro, les organisations de premier niveau (groupements, associations, GIE ) veillent à la gouvernance locale . Une nouvelle vision du développement doit accompagner ce nouveau contexte avec les mécanismes suivants :

Au niveau des politiques

Les grandes orientations prises au niveau central, sous forme "de lettre de politique" ont laissé la place à des "documents de stratégie". Ces documents font de plus en plus appel au point de vue des politiques au niveau macro, meso et micro. En substituant les stratégies aux politiques ces documents de planification intègrent la complexité des points de vue des acteurs dans leur complexité.

Au niveau des institutions et processus

<sup>6</sup> Appellation plus adaptée à la condition humaine des femmes prostituées . selon les personnes d'appui que nous avons rencontrées.

Selon le recensement agricole 1998-99 les organisations villageoises et paysannes se répartissent comme suit :

- sections villageoises de coopératives : 4464 ;
- Gie de production : 2921 ;
- Association villageoises de développement : 3656 ;
- Comités de gestion de l'eau ;
- Groupements de promotion féminines : 7310 ;
- Autres groupements de producteurs : 2342 ;
- Comités de gestion liées aux activités de développement : 2050

Soit un total de 26.453 organisations dont près du tiers ( 7320 est exclusivement féminines ;

**Le profil genre du membership des organisations est le suivant :**

- sections villageoises de coopératives : membership dominé par les hommes adultes ;
- Gie de production : presque à égalité entre les hommes et les femmes
- Association villageoises de développement AVD : organisations regroupant des hommes , des femmes et des jeunes , majoritairement dominés par les femmes et les jeunes
- Comités de gestion de l'eau : dominée jusqu'ici par les hommes adultes . toutefois la mise en place des ASUFOR (association des usagers de forage ) a sensiblement amélioré la participation des femmes et des jeunes
- Groupements de promotion féminines : exclusivement féminines
- Autres groupements de producteurs : dominés par les éleveurs et autres activités spécialisées , majoritairement dominées par les hommes
- Comités de gestion liées aux activités de développement : majoritairement dominée par les femmes et les jeunes .

Cette description montre que les femmes et les jeunes prennent de plus en plus de place en milieu rural et dans les activités de développement. C'est une situation en rupture avec la période 1960-1986 qui marque la fin du monopole des coopératives avec la prise en compte du ménage essentiellement dominé par le chef de ménage , comme variable essentielle. Le déficit actuel de l'accès aux ressources Humaines et financières des femmes et jeunes est tributaire des premiers plans de développement. Les politiques de soutien développés récemment n'arrivent pas encore à renverser les tendances de façon substantielle. L'importance du ménage survit toujours dans le cadre des enquêtes agricoles comme le montre les résultats du recensement agricole lui-même. Toutefois, la prise en compte des femmes en tant que producteurs a eu comme conséquence d'améliorer sensiblement l'information désagrégée suivant le genre

En ce qui concerne les structures coopératives elles mêmes, les organisations féminines sont en train de trouver leur voix à côté de l'union nationale des coopératives agricoles, majoritairement dominée par les hommes "d'un certain âge" . cette situation témoigne de la capacité du monde rural à prendre son destin en main à travers la mobilisation des femmes, des jeunes et des hommes, à côté des ONG et des structures étatiques.

## 2.Grille des 4 R pour le secteur primaire, sous secteur de l'élevage

Niveaux	Micro : des familles et Communautés de base	Méso ( Institutions, réseaux services techniques	Macro (central ) Politiques, stratégies
Critères			

- *Indicateur 2* : Indice d'écart de la pauvreté des hommes , femmes , jeunes et groupes fragiles (incidence de la pauvreté x degré de pauvreté)
- *Indicateur 3* : Part du cinquième le plus pauvre des hommes , femmes , jeunes et groupes fragiles dans la consommation nationale.
- *Indicateur 4* : Pourcentage d'enfants , filles et garçons , noatment hanidcapés de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale.
- *Indicateur 5* : Proportion des hommes , femmes, jeunes et groupes fragiles n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique.

Indicateurs de Sécurité/insécurité alimentaire			
Insécurité sévère	Insécurité	Moyen	S'en sortent
<ul style="list-style-type: none"> <li>- plus d'accès aux 3 repas ;</li> <li>- plus d'équilibre dans la ration alimentaire</li> <li>- Ration associe plus de protides et les féculents</li> <li>- moins de dépendance des autres pour manger</li> <li>ouverture d'accès aux moyens de production (terre, élevage, engins de pêche , AGR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plus de possibilités de 3 repas par jour ;</li> <li>Ration amélioré ;</li> <li>Plus d' équilibrée dans la ration</li> <li>Famille nombreuse</li> <li>Mieux prise en charge</li> <li>Se réfère à son droit au travail ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Capables d'avoir 3 repas par jour</li> <li>Panier de la ménagère s'améliore</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ont plus des épargnes</li> <li>Arrivent encore plus à satisfaire</li> <li>Les 3 repas et plus</li> <li>Sont plus capables capables encore d'appuyer les autres</li> </ul>

Pour les questions d'équité : discrimination positive en faveur des femmes , des jeunes et des groupes fragiles

## II. Indicateurs de réduction de la pauvreté :Impacts des programmes

Indicateurs de Pauvreté/richeesse			
Très pauvre Les 20 % les plus pauvres	Pauvre	moyen	S'en sortent
<ul style="list-style-type: none"> <li>Prise en charge sociale des enfants :</li> <li>+ Allocations loyer,</li> <li>+ nourriture</li> <li>Récupération des enfants souvent dans la rue ;</li> <li>Amélioration de l'habillement ;</li> <li>Appui à la location ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plus de possibilités d'assurer une éducation à leurs enfants ;</li> <li>Amélioration de l'habillement décent</li> <li>Plus de possibilités de payer les factures ;</li> <li>Offre de possibilités de résolution de conflits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bénéficient de plus possibilités d'emploi ;</li> <li>habillement plus décent ;</li> <li>Plus de postes de responsabilités</li> <li>Propriétaires de plus de biens meubles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Propriétaires de biens meubles et immeubles</li> <li>Plus d' emploi ;</li> <li>Accroissement niveau de gestion</li> <li>Propriétaires de plus d'épargne Propriétaires de plus grandes entreprises ;</li> </ul>

Pouvoir de décision (influence sur les politiques )	Faible capacité d'influence pour les organisations en général Inexistant pour les femmes, les jeunes et les groupes fragiles	Multiplicité des défis fragilise le secteur	Marginalisation depuis les premiers plans de développement non encore surmontés
--	---	---	---

Du point de vue des statistiques, l'élevage occupe près de 350.000 familles , soit près de 30 % des ménages sénégalaises. Les organisations de producteurs dans la zone sylvo- pastorale sont au nombre de 461 dans la zone sylvo- pastorale dont 39 groupements de promotion féminine et une majorité de GIE ( 210) et de lutte contre les feux de brousse ( 129). Dans la zone du bassin le nombre est de 387 organisations dont GPF (73) , associations villageoises (229) entre autres. Le nombre de membres s'élève à 9421hommes et 18.699 femmes , soit un total de 49.738.

Les statistiques montrent une forte progression des organisations. Toutefois, la grille des 4 R nous montre que la non prise en compte suffisante des besoins pratiques et stratégiques des femmes, des jeunes et des enfants fragilise le secteur . Un autre facteur de fragilisation est le non accès à la terre . la transhumance demeure le principal mode de conduite du bétail..

### 3. Grille des 4R dans le sous secteur pêche et lien micro, méso et macro

Pour le secteur primaire , sous secteur de la pêche

<b>Niveaux</b>	<b>Micro</b> ( des familles )	<b>Méso</b> ( Institutions, réseaux	<b>Macro</b> (central ) Politiques, stratégies
<b>Critères</b>			

des réseaux, des ONG, d'organiser la croissance de telle sorte qu'elle prenne en compte les exigences sociales liées à l'équité, à la citoyenneté et aux droits de l'homme.

### En ce qui concerne le recentrage du développement local autour des collectivités locales :

**La Lettre de Politique de Développement Rural Décentralisé (LPDRD)**, adoptée en 1999 préconisant une stratégie de développement rural en 2015 basée sur une synergie des acteurs et des programmes sectoriels ainsi qu'une cogestion des investissements communautaires demeure actuelle.

Ce recentrage impose la finalisation des réformes institutionnelles et de la décentralisation, le renforcement des capacités des acteurs, le financement des actions locales, l'extension de programmes comme dans les programmes du PNIR et la décentralisation des passations de marché (voir document principal)

Concernant la prise en compte des activités domestiques des femmes, le temps passé à éduquer les enfants pour la société

Des réformes législatives et juridique s'impose, mais aussi de nouvelles méthodes d'évaluation du PIB, du travail des femmes.

En l'état actuel de non application effective de la classification ICATUS du PIB, nous avons proposé les formules suivantes

<ul style="list-style-type: none"> <li>- La proposition d'une méthodologie d'imputation du coût des infrastructures d'allègement des travaux des femmes,</li> </ul>	Utilisation de l'estimation des coûts suivant certains standards (coûts moyens des infrastructures)
<ul style="list-style-type: none"> <li>- des manques à gagner causés par la non prise en compte des travaux domestiques dans le PIB</li> </ul>	Méthode du calcul du PIB par les revenus (exemple du Bénin, rapport sur le développement humain au Bénin, 1998)
<ul style="list-style-type: none"> <li>- la valorisation du temps passé à éduquer les enfants par les femmes pour la société pour l'atteinte des objectifs et leur prise en charge par les différents acteurs ;</li> </ul>	budget temps des femmes / coût de prise en charge des animateurs de la case des tout petits (cours de formation sur le genre aux responsables de CIGA, coopération japonaise)

### 443. plans d'action pour la création de richesse et la réduction de la pauvreté

HOMMES /réseaux d'acteurs dans le secteur primaire(voir avec les sous thèmes), commerce, Pme et artisanat (promocabile)

FEMMES (voir document groupe d'initiales des femmes GIF)  
 JEUNES (voir plan d'action du ministère de la jeunesse)

	Infrastructures, moyens de production et crédits Regroupement socioprofessionnelles en cours : unités de production fonctionnelle  3 projets communautaires	Processus lourd et difficile à gérer , démultiplication approche dans une certaine mesure	PMEDP
<b>Pouvoir de décision (influence sur les politiques )</b>	Capacité d'influence relative, mais à terme Capable de remettre en question l'autorité de l'organisation au niveau central	Relative	Capacité d'influence encore limitée , malgré une notoriété acquise depuis la signature des accords de pêche

Dans le secteur de la pêche, nous avons pu disposer de données désagrégées suivant le genre pour le secteur de la transformation. Les femmes dominent nettement dans le domaine de la transformation avec un nombre de 5971 transformatrices sur un total de 6631. Les femmes disposent aussi d'équipements de pêche et d'outils d'orientation et de précision grâce à l'appui de l'ONG ADPES. Toutefois, la nette progression de l'accès aux ressources ne reflète pas encore le poids réel qu'elles représentent dans le secteur. En ce qui concerne les jeunes, la survivance des valeurs d'obéissance dans la cellule familiale offre beaucoup plus un statut de force de travail dans l'embarcation.

Zone éco- logique	Nombre de centres	Nombre de sites	Total des Transfor- Mateurs	Sexe		Nationalité	
				F	M	Sénégalaise	Etrangère
Grande cote	05	09	1333	1326	7	13332	1
Cap vert	03	06	543	540	3	543	0
Petite cote	10	23	1976	1671	305	1922	54
Sine- saloum	15	24	1674	1599	75	1618	56
Casaman -ce	15	15	1105	835	270	970	135
<b>Total</b>	<b>48</b>	<b>77</b>	<b>6631</b>	<b>5971</b>	<b>660</b>	<b>6385</b>	<b>246</b>

Source : recensement des femmes transformatrices de la pêche artisanale sénégalaise, septembre 2003

#### IV. PLANIFICATION SUIVANT LES ACTEURS

La planification des objectifs du millénaire concerne la période 2005-2015 , avec deux phases , soit :  
2005-2010 ;  
2010-2015 ;

Le plan d'actions 2005-2010 comprend les programmes suivant

- de réformes et consolidation institutionnelle ;
- de réformes et consolidations législatif et réglementaire
- relatives au renforcement des questions d'équité et de genre : information éducation

Pour les deux premiers types de problèmes et contraintes , relatives aux questions d'ordre institutionnelle et législatif /réglementaire , nous allons utiliser la planification classique mettant l'accent sur la contrainte , les solutions , objectifs visés , la stratégie les actions prioritaires . pour le troisième type de problèmes, concernant les plans d'action en vue d'éliminer l'extrême pauvreté et la afim et la création de richesse , il se pose la question d'abord la question de la pertinence ou de la forme de planification :

Les besoins, les politiques , les ressources ,

Pour prendre le genre en compte : les ressources relatives aux actions d'information, d'éducation.

La planification de 2010 à 2015 ,comprend la description des acteurs , les stratégies , les actions prioritaires , les financements pour la résolution des besoins des acteurs

#### 41. PLANIFICATION

la planification comprend :

Phase 1 : 2005- 2010 : réformes institutionnelles et juridiques

Elaboration des plans d'action des collectivités décentralisées , projets , renforcement des capacités , renforcement des aspects organisationnels des structures des producteurs .

Phase 2 : 2010-2015 : mise en place des projets générateurs de revenus .

(  
Voir avec les collègues

**Les objectifs sont :**

Objectif général : réduire de moitié la proportion des homes, femmes, jenes et groupes fragiles souffrant de l'extrême auvreté et de la afim

Objectifs spécifiques

- **Objectif 1 : Eliminer l'extrême pauvreté des hommes, femmes , jeunes et groupes fragiles**

**Bénéficiaires**

**Cible 1** : réduire de moitié entre 1990 et 2015 la proportion des hommes, femmes , jeunes et groupes fragiles dont le revenu est inférieur à un dollar par jour

des handicapés	d'entreprises des jeunes , mais beaucoup encore tournés vers l'extérieur  plus de capacités, de faire face aux besoins de de revenus  X projets financés	Comité de pilotage, information , suivi !	PAOA
<b>Pouvoir de décision</b> (influence sur les politiques )	Opportunités de création de revenus existent . Cependant, le fonctionnement efficace de l'entreprise non encore appropriée ; Contraintes socioculturelles Femmes plus présentes dans le petit commerce	Le secteur privé plus présent au niveau régional  Décentralisation en cours Des mécanismes du FNPJ Réseaux des populations appuyées par les Ong et projets Réseaux des corps de métier plus présents (coutre, menuiserie etc ..)	Le secteur privé plus présent aux négociations  En outre au niveau FNPJ :non participation des réseaux de jeunes aux processus de prise de décision

### **Le secteur privé informel domine .**

Les femmes sont plus présentes dans le petit commerce . les activités de petites entreprises sont détenues par les hommes qui disposent plus de capacités techniques (corps de métier) . Ces corps de métier revendiquent de plus en plus un statut de structures éducatives vu le nombre de jeunes exclus de l'école qu'ils reçoivent pour continuer leur formation. Malgré le caractère informel apparent, ces petites entreprise ont un important potentiel de création de revenus et de résolution des besoins élémentaires de leurs membres .

### 5. Grille des 4R dans le secteur commerce et lien micro, méso et macro

Critères	Niveaux	Micro : communautés de base	Méso ( Institutions, réseaux	Macro (central ) Politiques, stratégies
----------	---------	-----------------------------------	------------------------------------	---

+ problème de la faible prise en compte de la répartition des responsabilités dans certains secteurs , vu la faiblesse des capacités et **compétences**

**au niveau micro**

- + faiblesse niveau d'instruction ;
- + faiblesse des moyens financiers
- + faiblesses des connaissances techniques

Détail dans le plan d'action du GIF (groupe d'initiatives des femmes pour le suivi du DSRP), plan d'action du CONGAD pour les OMD)

2) Besoins en infrastructures et équipements

- Disponible insuffisant en équipements et infrastructures pour les activités économiques et les sièges d'organisation ;
- disponible insuffisant pour les besoins en activité sociales

3422. Opportunités

**- Existence des CENAF et CEDAF**

342. Acteurs jeunes (filles et garçons ) vivant l'extrême pauvreté et la faim

3) **les problèmes et contraintes au d'ordre Politique ;**

- au niveau macro :
  - + **contrainte de la prise en compte claire des jeunes hommes dans la conception du genre.**
  - + problèmes de la prise en compte des besoins spécifiques des jeunes filles et garçons ayant abandonné l'école dans la politique budgétaire
  - + problème de capitalisation et de visibilité des expériences au sein des associations de quartier , avec l'appui des Ong , de l'Etat et de l'appui des organisations internationales ;
  - + problème de prise en compte des activités économiques des jeunes dans l'informel
- au niveau méso
  - + insuffisante prise en compte du genre dans le budget des ONG en appui aux jeunes
  - + problème de la faible présence des jeunes dans les postes de responsabilité ,
  - + ressources humaines capables de prendre en charge les problèmes des jeunes situés au niveau collectivité décentralisées (foyer des jeunes ) .
  - + problème des capacités de gestion des projets
- au niveau micro
  - + **faible organisation**
  - + non prise en compte des activités économiques dans les budget dans collectivités décentralisées

4) Problèmes et contraintes liées aux ressources humaines (capacités et compétences)

- au niveau macro
  - + insuffisantes capacités en genre et jeunesse des ressources du ministère de tutelle
  - + faible intégration avec les structures technique

au niveau méso

- + problème de mobilisation des jeunes filles
- + problème de la faible prise en compte du partage des responsabilités entre jeunes garçons et filles (ASC) et foyers des jeunes ;
- au niveau micro
  - + faiblesse niveau d'instruction des apprentis
  - + faible intégration dans les ASC
  - + faiblesse des moyens financiers

	femmes et les groupes fragiles ;		
<b>Relations entre les Acteurs</b> Hommes , Femmes, Jeune Handicapés	<p>Patentes exigés selon les humeurs des agents des collectivités locales . Plus d'exigence dans la réclamation des redevances annuelles aux GIE</p> <p>Moins de solidarité dans les familles . plus d'individualité . Groupes de jeunes très pauvres ( urbain , périurbain et rural) profitent des rapports heurtés / réseau UNACOIS et acteurs</p>	Syndicats de producteurs du primaire moins organisés au niveau interne . dispositif institutionnel inexistant	<p>Concertation état, privés en cours bien que conflictuel . Toutefois moins effective avec les réseaux des populations</p> <p>rapports heurtés / réseau UNACOIS et acteurs extérieurs du commerce</p>
<b>Résultats au niveau des Hommes , des Femmes des Jeunes et des handicapés</b>	<p>Plus de possibilités financières en vue</p> <p>Indices de dislocation de la cellule familiale. Menaces sur les Activités de petit commerce des plus pauvres et sur la prise En charge des besoins de nourriture et besoins élémentaires</p>	Possibilités financières intacts , possibilités d'accroissement	
<b>Pouvoir de décision</b> (	<p>Au niveau réseau UNACOIS le plus actif, le caractère organisé du réseau donne des résultats ponctuels . influence sur les politiques ) Au niveau individuel</p> <p>Aucune pour les petits commerçants , à cause de l'inorganisation</p> <p>Populations en</p>	Autorité des communes de ville sur les marchés Demeure	Concertation en cours pour une Meilleure intégration Des réseaux de populations

## **Nous compléterons l'étude des contraintes par une présentation suivant les acteurs**

### **31. PRINCIPALES CONTRAINTES ET OPPORTUNITES PAR RAPPORT A LA POLITIQUE DE LUTTE CONTRE L'EXTREME PAUVRETE ET LA FAIM**

#### **311 . Contraintes par rapport à l'extrême pauvreté**

- Problèmes de lien micro, méso, macro
- Problème d'intégration des secteurs , acteurs

#### **312. Contraintes par rapport à la sécurité alimentaire et la faim**

- faible participation des acteurs à la politique de sécurité alimentaire ;
- diversification largement pris en charge par les femmes et les jeunes , mais sans moyens d'appuis , surtout faible accès à la terre ;
- faible prise en compte des activités de transformation des produits , principalement entre les mains des femmes ;
- faible accompagnement de la diversification pour les hommes ;
- faible intégration des sous secteurs dans la sécurité alimentaire ;

#### **313. les opportunités**

- la mise en place de la cellule de lutte contre la malnutrition

### **32 . CONTRAINTES ET OPPORTUNITES PAR RAPPORT A LA POLITIQUE BUDGETAIRE**

#### **321. Contraintes**

- des besoins économiques des femmes ;
- besoins sociaux des femmes
- sociaux des groupes fragiles
- droits de la famille /droits du travail

#### **322. Opportunités**

- mise en place des cenaf, commission de réflexion sur la question des terres avec termes de référence et durée précis du mandat

### **33. contraintes et opportunités par rapport aux questions d'équité**

#### **331. Contraintes**

Les principaux problèmes et contraintes aux quels la question de l'équité est confrontée sont les suivantes :

- par rapport aux politiques de lutte contre la pauvreté et la faim ; questions institutionnelles, d'intégration , liées à la prise en compte du genre ;
- par rapport aux politiques budgétaires : institutionnelles , juridiques , liées au genre à la citoyenneté , à la précarité en général (droits de l'homme) ;

<b>Agriculture</b>	<p>Le ménage reste l'unité de production , de reproduction et de consommation. Malgré les mouvements de migration , notamment des plus jeunes vers l'extérieur et les centre villes, la mobilité des femmes reste encore sous le contrôle de la belle famille en milieu rural . En milieu urbain , elles bénéficient de plus de mobilité</p>	<p>Valorisation des produits agro-alimentaires a permis aux femmes De faire une entrée dans le domaine des technologies douces A côté des femmes. Toutefois la non disponibilité de l'énergie en milieu rural favorise pour le moment les groupements en milieu urbain ; Espoir actuel le projet " les plateaux énergétiques 44en expérimentation dans la région de tamba</p>	<p>Très grande place de l'informel et du secteur tertiaire Ce situation fait entrevoir une situation défavorable à la situation des emplois masculins en milieu rural . Les marchés hebdomadaires plus développés que le circuit "organisé officiel "</p>	<p>Stratégie nationale de sécurité alimentaire CNCR CDEAO : stratégie agriculture familiale PSAOP</p>
<b>Elevage</b>	<p>femme chef de ménage pendant les périodes de transhumance Forte mobilité des femmes des OCB vers ce secteur , grâce à l'élevage des petits ruminants  Toutefois les propriétaires des gros ruminants ont plus d'influence</p>	<p>Résultats de la recherche sur l'insémination artificielle, plus à la disposition des hommes ; femmes intégrées dans l'amélioration de l'aviculture, dans les projets FIDA , de la direction de l'élevage . Pour la valorisation des produits laitiers : résultats plus à la disposition des hommes ( fromage)</p>	<p>Commerce des gros ruminants, de l'aviculture entre les :mains des hommes ;  Percée des femmes dans les opérations tabaski</p>	
<b>Pêche</b>	<p>Femmes en milieu pêcheur dispose Relativement de ressources donc de participation à la prise de décision, gère le budget familial jeunes utilisés particulièrement comme force de travail</p>	<p>Femmes en milieu pêcheur plus favorisés que les hommes par rapport aux technologies de transformation jusqu'à tout récemment. L'arrivée des jeunes agriculteurs désœuvrés du triangle arachidier dans le domaine de la transformation est en train de renverser la tendance . D'où nécessité de mettre l'accent sur les projets de valorisation des ressources pour diminuer la pression Ainsi que les projets De gestion des pertes post captures</p>	<p>Il n'existe pas de circuit organisé la vente est plus entre les mains de transfuge de l'agriculture, la plupart des hommes. Dans les marchés ruraux , entre les mains des femmes sur les sites de pêche</p>	<p>Programme sous régional PMEDP  Accords union européenne</p>